



La cheffe du
Département de la
santé et de l'action
sociale

Av. des Casernes 2
BAP
1014 Lausanne

Par courriel
**Aux autorités et organismes
consultés selon la liste annexée**

Réf. : 21_COU_22

Lausanne, le 27 janvier 2021

Mise en consultation en ligne **Rapport « Pour une reconnaissance des proches aidant.e.s »**

Madame, Monsieur,

Le Conseil d'Etat a autorisé le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) à mettre en consultation le rapport « Pour une reconnaissance des proches aidant.e.s », établi en réponse à trois demandes parlementaires visant le renforcement du soutien et de la reconnaissance des proches aidants : motion de Mme Muriel Cuendet Schmidt, Pour un soutien renforcé aux proches aidants ; postulat de Mme Claire Attinger, Pour une politique de soutien financier en faveur des proches aidants ; postulat de Mme Florence Gross, Des mesures fiscales ciblées pour les proches aidants.

Les questions soulevées par ces démarches parlementaires abordent des éléments centraux du soutien aux proches aidant.e.s, liés à la reconnaissance symbolique, juridique et financière des 86'000 proches aidant.e.s du canton qui apportent de l'aide régulière, soit une fois par semaine et plus, aux personnes atteintes dans leur santé ou leur autonomie.

Le rapport détaille les enjeux sous-jacents aux demandes exprimées dans le cadre des objets parlementaires ainsi qu'un certain nombre d'options de renforcement du dispositif à l'étude. Ces éléments sont précédés d'une mise en contexte et d'un état des lieux des travaux et des prestations développées par le canton depuis 2012 dans le cadre du programme cantonal de soutien aux proches aidants.

La consultation porte sur les principes de la reconnaissance et de la légitimation du statut de proche aidant.e, sur des actions de renforcement des offres de relève à domicile ainsi que sur la mise en place de soutiens financiers, sous condition de ressources, pour la perte de gain ou la rémunération d'un membre de la famille, engagé comme proche aidant.e.

Les retours de la consultation permettront au Conseil d'Etat d'étudier et prioriser les propositions de renforcement du dispositif cantonal de soutien aux proches aidant.e.s, en connaissance des avis des parties consultées. Dans tous les cas, le Conseil d'Etat définira, en fonction des ressources financières, des budgets adaptés et circonscrits, en planifiant l'introduction des mesures retenues.

Le rapport « Pour une reconnaissance des proches aidant.e.s » est en consultation du 28 janvier au 14 avril 2021. Pour répondre à la consultation, je vous remercie de bien vouloir remplir le questionnaire en ligne sur

<https://vd.sphinxonline.ch/surveyserver/s/DGCS/ConsultationProchesAidants/questionnaire.htm>

La Direction de l'insertion et des solidarités (DIRIS) au sein de la Direction générale de la cohésion sociale se tient à disposition pour répondre à vos éventuelles questions via l'adresse procheaidant@vd.ch. Sur simple demande, un entretien téléphonique, voire une rencontre, pourra être organisé.

Je vous remercie par avance de l'attention portée à la présente et je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

La cheffe du Département



Rebecca Ruiz

Annexes

- *Liste des autorités et organismes consultés*
- *Rapport de consultation*